



## DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)

# DÉCLARATION DE COMMENCEMENT D'EXÉCUTION

Vu l'article R2334-24 du code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Je soussigné .....  
(nom et prénom)

maire ou président <sup>(1)</sup> de : .....  
(nom de la collectivité)

maître d'ouvrage de l'opération : .....  
(désignation de l'opération)

pour laquelle une subvention de .....€ a été notifiée le .....,  
conformément à l'arrêté préfectoral en date du .....

### CERTIFIE

que l'opération ci-dessus désignée,  
a reçu un commencement d'exécution <sup>(2)</sup> le .....  
consistant en : .....  
(précisez quel a été le premier acte juridique passé : notification de marché, signature d'un devis, d'un contrat...)

Date de l'accusé de réception du dossier déclaré ou réputé complet : .....

**Merci de joindre la copie  
du premier acte juridique correspondant.**

Fait à .....

Le.....

(signature et cachet)

<sup>(1)</sup> Rayer la mention inutile

<sup>(2)</sup> Le commencement d'exécution est constitué par le premier acte juridique passé pour la réalisation de l'opération (ou, dans le cas de travaux effectués en régie, par la constitution d'approvisionnement ou le début d'exécution des travaux). Les études et les acquisitions de terrains nécessaires à la réalisation de l'opération et réalisées préalablement, ne constituent pas un commencement d'exécution (art. R2334-24 du CGCT).

L'attribution de la subvention devient caduque si le commencement d'exécution est antérieur à la date à laquelle le dossier est déclaré ou réputé complet (pour les dossiers déposés avant le 1<sup>er</sup> octobre 2018) ou antérieur à la date de l'attestation de dépôt du dossier (pour les dossiers déposés après le 1<sup>er</sup> octobre 2018).

**La présente déclaration, dûment complétée et signée, doit être retournée à la sous-préfecture de votre arrondissement ou à la préfecture pour les collectivités de l'arrondissement de Caen.**

Préfecture de Caen  
Rue Daniel Huet  
14 038 Caen cedex  
Tél. 02 31 30 64 00

Sous-Préfecture de Lisieux  
24 boulevard Carnot  
14 107 Lisieux cedex  
Tél. 02 31 31 66 00

Sous-Préfecture de Bayeux  
7 place Charles de Gaulle  
14 400 Bayeux  
Tél. 02 31 51 40 50

Sous-Préfecture de Vire  
7 rue des Cordeliers  
14 504 Vire cedex  
Tél. 02 31 66 37 00